

**Sebag** Deborah, Service départemental d'archéologie du Morbihan, *La question des dispositifs antisismiques dans l'architecture des premières cités-états du Levant sud au 3ème millénaire avant notre ère*

### **Abstract**

Situé à l'extrémité orientale de la Méditerranée, le Levant sud est une zone particulièrement exposée aux phénomènes sismiques, en effet, la vallée du Jourdain se situe dans le prolongement direct du rift africain. La région est traversée par la faille dite du Levant ou de la mer Morte qui sépare la plaque arabique, de la plaque africaine. Cette dernière représente une des failles majeures de la Méditerranée orientale.

Ainsi lors du premier phénomène d'urbanisation de la région au 3ème millénaire avant notre ère, les bâtisseurs des premières villes ont dû avoir à appréhender les risques sismiques lors de l'élaboration des cités-états. Ces villes comportaient, en effet, des tissus urbains denses ainsi que des bâtiments monumentaux mais surtout d'imposantes murailles dont l'élévation était souvent composée de briques d'argile crue. Ces constructions, notamment en ce qui concerne l'architecture monumentale, ont été élaborées par les premiers architectes qui font alors leur apparition dans cette partie de l'Orient ancien. Dans le cadre de cette communication, je souhaiterai exposer les indices de l'usage de procédés de construction particuliers pouvant être expliqués par la mise en œuvre de techniques antisismiques, ainsi que des désordres dans les constructions pouvant résulter de tremblements de terre. En effet, à une période aussi ancienne que l'âge du Bronze ancien, la civilisation dite cananéenne ne pratiquait pas l'écriture et seuls les indices archéologiques peuvent nous éclairer sur cette question. C'est donc en observant les agencements de maçonneries, les liants utilisés ou la présence de chaînage que l'on peut tenter d'appréhender l'utilisation de méthodes de construction antisismiques.